



PLAN DE RÉUSSITE
ET
CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
ÉCOLE SECONDAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

ÉCOLE : École des Pionniers – Pavillon Laure-Gaudreault

Signature du directeur d'école : _____

Signature du directeur général : _____

Approuvé par les membres du Conseil d'établissement
à leur réunion du 13 décembre 2012

PLAN DE RÉUSSITE

Référence : Loi sur l'instruction publique, articles 75 et 83

75. Le conseil d'établissement approuve le plan de réussite de l'école et son actualisation proposés par le directeur de l'école.

83. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

Projet éducatif et plan de réussite.

Il rend publics le projet éducatif et le plan de réussite de l'école.

Évaluation.

Il rend compte annuellement de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite.

Document.

Un document expliquant le projet éducatif et faisant état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite est distribué aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le conseil d'établissement veille à ce que ce document soit rédigé de manière claire et accessible.

Convention de gestion et de réussite éducative

Référence : Loi sur l'instruction publique, article 209.2

209.2. La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Approbation.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

Contenu.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière.

Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- 1° les modalités de la contribution de l'établissement;
- 2° les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- 3° les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- 4° les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.

96.24. (...) À la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la convention de gestion et de réussite éducative conclue en application de l'article 209.2 y pourvoit.

Convention de gestion et de réussite éducative

Participation des établissements à l'atteinte des cibles de la convention de partenariat

1° Les modalités de la contribution de l'établissement.

Pour chaque but de la convention de gestion et de réussite éducative, des attentes sont fixées aux établissements. Ces attentes permettent aux établissements de choisir les moyens qu'ils comptent mettre en place pour y répondre et, ainsi, permettre à la commission scolaire d'atteindre la cible fixée dans la convention de partenariat.

2° Les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus.

L'allocation de ressources sera étudiée en 2011-2012 pour une éventuelle modification pour l'année scolaire 2012-2013, s'il y a lieu. Dans le cadre budgétaire de la commission scolaire, il est prévu que les établissements conservent les surplus de l'exercice financier 2010-2011.

3° Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

Le directeur général, la direction générale adjointe et l'équipe des Services éducatifs accompagnent les directeurs et les directrices des établissements ainsi que leur équipe dans les travaux qui visent à établir leur convention de gestion et de réussite éducative. Ils peuvent soutenir également les moyens mis en place pour répondre aux attentes.

4° Les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.

Les établissements doivent mettre en place des mécanismes qui permettent de suivre les effets des moyens mis en place pour répondre aux attentes. Ces attentes sont revues annuellement pour tenir compte de l'évolution du portrait de situation des établissements, en lien avec les cibles de la convention de partenariat.

Section 1

PORTRAIT DE LA SITUATION

Le pavillon Laure-Gaudreault accueille 151 élèves de la première à la troisième année du secondaire. L'école est située dans un territoire urbain avec un indice de milieu socio-économique favorisé.

En ce qui concerne le rendement scolaire de nos élèves, les données transmises pour l'année 2011-2012, nous permettent d'identifier certaines tendances. De façon générale, les élèves de l'école ont un taux de réussite supérieur à ceux des élèves de la Commission scolaire, et ce dans la plupart des matières. De plus, ils obtiennent également d'excellents taux de réussite lors des épreuves de fin de cycle (2^e secondaire) imposées par la Commission scolaire.

Taux de réussite lors des épreuves de fin de cycle (deuxième secondaire) de la commission scolaire en juin 2012

Épreuves	Taux de réussite-école	Taux de réussite commission scolaire
Français (écriture)	100 %	86,1 %
Français (lecture)	95,1 %	88,9 %
Mathématique (résoudre)	93,4 %	80,4 %
Mathématique (raisonner)	83,6 %	75,0 %
Anglais CORE (communiquer oralement)	78,9 %	79,1 %
Anglais EESL (communiquer oralement)	100 %	98,1 %
Anglais CORE (comprendre des textes)	76,3 %	80,2 %
Anglais EESL (comprendre des textes)	100 %	99,2 %
Anglais CORE (écrire des textes)	81,6 %	74,3 %
Anglais EESL (écrire des textes)	100 %	99,4 %
Science (théorie)	80,3 %	81,5 %
Science (pratique)	86,9 %	81,7 %
Univers social	83,6 %	77,7 %

Ces réussites peuvent s'expliquer par une multitude de facteurs. L'un d'entre eux est indéniablement l'engagement exceptionnel de tous les intervenants de l'équipe-école afin d'offrir aux jeunes un environnement propice aux apprentissages. À l'école, nous comptons sur la présence d'intervenants préoccupés avant tout par la réussite des jeunes. Notre force réside en une équipe d'enseignants dynamiques, compétents, ouverts au changement qui offrent des services de qualité. De plus, notre équipe des services complémentaires travaille en étroite collaboration avec les enseignants afin que chaque élève soit en mesure de se développer à son plein potentiel.

Section 2

AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

CONVENTION DE PARTENARIAT

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Objectif 1.1:

Augmenter de 1 % la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans, d'ici juin 2013.

Indicateur 1.1.1 :

Au secondaire (FGJ), augmenter de 1 % le taux moyen de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves de la Commission scolaire, incluant la clientèle des EHDAA.

Objectif 1.2:

Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification, de 122 à 107, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes d'ici juin 2013.

Indicateur 1.2.1 :

Diminuer de 10 % le nombre d'élèves qui sortent sans diplôme ni qualification en accordant une attention particulière aux élèves de 5^e secondaire.

Indicateur 1.2.2 :

Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sorties sans diplôme ou sans qualification à des formations menant au DES, à un DEP, à un CFMSS ou à un CFPT.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectif 2.2:

Diminuer de 5 % l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS, en 2^e année du secondaire, d'ici juin 2013, tout en maintenant le taux de réussite des filles.

Indicateur 2.2.1 :

Diminuer de 5 % l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS, en 2^e année du secondaire, de 15.8 % à 10.8 %, tout en maintenant le taux de réussite des filles

But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 3.2:

Augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui obtiendront une qualification, soit un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMSS), soit un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), d'ici juin 2013

Indicateur 3.2.2 :

Augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui obtiendront un CFPT.

Indicateur 3.2.3 :

Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sortis sans qualification à une formation menant à un DFMS ou à un CFPT.

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative

Attente quant à l'augmentation du taux de diplomation et de qualification des élèves de la CSDD incluant la clientèle des EHDAA, d'ici juin 2013
 Attente quant à la diminution du nombre de sorties sans diplôme, ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, d'ici juin 2013

Bilan du plan de réussite selon l'attente fixée par la direction générale :

Lors de l'année scolaire 2012-2013, aucun de nos élèves n'a abandonné l'école. Nous avons mis en place plusieurs moyens pour faire émerger les forces des élèves en liens avec les valeurs de notre projet éducatif. Ces valeurs sont :

- *le respect,*
- *l'autonomie,*
- *l'effort, la persévérance et le dépassement de soi,*
- *le goût d'apprendre,*
- *la coopération.*

Objectif(s) du projet éducatif en lien avec le but 1 :

Orientation: Permettre à chaque élève d'actualiser son plein potentiel

Objectif : Développer des pratiques éducatives axées sur la différenciation pour permettre le développement de chaque élève

Objectifs spécifiques en lien avec la cible du but 1

Objectif spécifique :1.1.1		Exploiter davantage les technologies dans les pratiques éducatives		Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
• Étendre progressivement l'utilisation du Portail auprès des élèves et de parents	• Mise en place de la nouvelle version du Portail de la société Grics	• Intérêt des élèves sur l'utilisation du portail.		• Un sondage a révélé que peu d'élèves semblent consulter le Portail (40 %), mais que les sites de classes « Wordpress » sont davantage consultés (60 %)
• Implanter l'utilisation du Portail par les parents	• Support de la commission scolaire	• Le nombre de parents qui utiliseront le Portail		• Statistiques d'utilisation à réaliser en fin d'année
• Continuer à diversifier progressivement les moyens d'enseignement par le biais d'un support technologique.	• Pourcentage des matières qui donnent accès à du matériel aux parents (devoirs, notes , etc.)	• Opinion des élèves sur l'utilisation des TIC en classe		• Les notes de cours de 50 % des enseignants sont disponibles en ligne

<ul style="list-style-type: none"> Utilisation régulière des TBI en classe 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des nouveaux enseignants, installation de nouveaux TBI 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'enseignants qui utilisent le TBI de façon régulière 	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des élèves apprécient les outils technologiques utilisés à l'école. Le tableau interactif est apprécié par 90 % des élèves et les Ipads par 77 %
<ul style="list-style-type: none"> Produire des capsules de MTI en format «Videocast» : projetées sur les tableaux numériques interactifs lors des périodes d'étude ciblées et archivées sur le Portail pour consultation (à voir et à connaître la pertinence) 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage auprès des enseignants sur les pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de capsules produites 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune capsule n'a été produite en 2011-2012
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer davantage l'utilisation du laboratoire portatif de «iPad» dans les pratiques éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence d'utilisation (registre de réservation) 	<ul style="list-style-type: none"> La fréquence d'utilisation et la mise en place d'un registre des réservations 	<ul style="list-style-type: none"> Les Ipads sont utilisés en moyenne trois jours par semaine
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer et augmenter l'inventaire du parc informatique (à maintenir) 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité budgétaire par le biais de la mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Achats réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> Achat de 32 nouveaux postes au laboratoire d'informatique. Acquisition d'un deuxième chariot de iPad. Installation de TBI dans tous les locaux (sauf en arts). Distribution d'un ordinateur portable.

Objectif spécifique :1.2.1	Mettre en place des moyens facilitant la prévention des difficultés d'apprentissage			Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> Développer l'habileté des élèves à prendre des notes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> Production et qualité de notes de cours et des capsules MTI 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la capsule MTI par les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Le travail a été réalisé avec les élèves de deuxième secondaire 	
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la présence de l'orthopédagogue en classe afin de maximiser son impact de travail auprès des élèves (Priorité en math) 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une orthopédagogue à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence de présence en classe/nombre de classes desservies 	<ul style="list-style-type: none"> 2 périodes par cycle réparties dans 7 classes : sec 1 : 2 sec. 2 : 3 sec. 3 : 2 	

<ul style="list-style-type: none"> • Établir un calendrier de rencontres de concertation entre l'orthopédagogue et les enseignants ressources : cibler les besoins et répartir les responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un calendrier des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres entre enseignants ressources et orthopédagogue tenues en septembre, janvier et avril
<ul style="list-style-type: none"> • Cibler et soutenir les élèves en difficulté d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves ciblés et soutenus par les éducatrices spécialisées et/ou l'orthopédagogue 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves ciblés et soutenus par les éducatrices spécialisées et/ou l'orthopédagogue 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>45 élèves soutenus régulièrement par les tuteurs individuels.</i> • <i>+ ou - 46 élèves soutenus par les éducatrices spécialisées</i> • <i>Ortho : Rencontres (ponctuelles ou régulières) individuelles ou sous-groupe. : 41 élèves</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers, pour les enseignants, sur les différentes problématiques vécues par les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers de formation ainsi que le nombre d'enseignants formés 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette action n'a pas été réalisée en 2011-2012
<ul style="list-style-type: none"> • Travail de concertation sur les adaptations mises en place et le matériel didactique 	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document synthèse par l'orthopédagogue 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents préparés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait et remis en main propre à chaque enseignant à chaque début d'année scolaire puis retourné à l'orthopédagogue en fin d'année (fin juin). Signatures requises.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative

Les attentes quant à la diminution de l'écart entre les taux de réussite à l'épreuve d'écriture du MELS chez les filles et les garçons, d'ici juin 2013

Bilan du plan de réussite selon l'attente fixée par la direction générale :

Français				Niveau					
				1 ^{re}		2 ^e		3 ^e	
Écriture	BULLETIN	Résultats école	Filles	Taux réussite	Moyenne (%)	Taux réussite	Moyenne (%)	Taux réussite	Moyenne (%)
			Garçons	100,0%	84,72	100,0%	79,69	94,1%	78,24
			Filles-Garçons	93,8%	76,75	93,8%	73,25	93,3%	75,23
		Résultats cs	97,1%	80,97	96,7%	76,31	93,6%	76,32	
	ÉPREUVES (cs ou meb)	Résultats école	Filles-Garçons	88,5%	74,88	84,5%	73,15	83,3%	73,19
			Filles	100,0%	84,72	100,0%	79,14	94,1%	78,24
			Garçons	93,8%	76,75	100,0%	74,91	93,3%	75,23
		Filles-Garçons	97,1%	80,97	100,0%	76,92	93,6%	76,32	
Résultats cs	Filles-Garçons	88,5%	74,88	86,1%	74,33	83,3%	73,19		

Objectif(s) du projet éducatif en lien avec le but 2 :

Orientation : Développer chez l'élève le souci du travail bien fait et la fierté de ses réalisations

Objectif : S'assurer de la qualité du français dans toutes les activités de l'école

Objectifs spécifiques en lien avec la cible du but 2

Objectif spécifique :2.3.1		Maintenir le taux de réussite en français, en particulier celui des garçons		Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des ateliers de français correctif durant la période du dîner 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les ateliers Nombre de participants aux ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats des garçons aux productions écrites ainsi que le pourcentage des garçons inscrits aux ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> 2 élèves inscrits aux ateliers de français correctif le soir (1 garçon) 	

<ul style="list-style-type: none"> • Administrer un test diagnostique de lecture à tous les élèves de 1^{re} secondaire dès le mois de septembre afin d'évaluer leur fluidité en lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Test administré en début d'année 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats au test 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves ont été identifiés comme étant des lecteurs autonomes. Seuls trois élèves avaient un rendement <u>légèrement</u> inférieur aux
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un programme d'entraînement pour les lecteurs éprouvant des difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves ciblés et fréquence des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun besoin identifié cette année
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer périodiquement la fluidité en lecture des élèves ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun besoin identifié cette année
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la présence des enseignants ressources en classe (prioriser le français) 	<ul style="list-style-type: none"> • Horaire établi 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des enseignants ressources en classe de français 	<ul style="list-style-type: none"> • 22 périodes par cycle de 9 jours de classe réparties entre toutes les matières avec priorité en français
<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser à 70 % les garçons lors de l'achat pour l'année 2011-2012 de livres de bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir les priorités pour les achats 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des achats réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • 126 livres achetés, dont 92 titres choisis pour les garçons (71 %).

But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Bilan du plan de réussite selon l'attente fixée par la direction générale :

Grâce à la diversité de nos services, nous sommes en mesure de mettre en place un encadrement qui aide les élèves à maximiser leur potentiel.

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative Attente quant à l'augmentation du nombre d'élèves qui obtiendront une qualification, soit un CFMSS ou un CFPT, d'ici juin 2013

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative Attente quant à la réinscription d'élèves sortis sans qualification à une formation menant à un CFMSS ou à un CFPT, annuellement :

Objectif(s) du projet éducatif en lien avec le but 3 :

Orientation : Permettre à chaque élève de développer son plein potentiel

Objectif : Offrir une diversité de services (services d'enseignement et complémentaires) adaptés aux besoins des élèves

Objectifs spécifiques en lien avec la cible du but 3

Objectif spécifique :	À partir du cheminement scolaire et d'un dépistage effectué dès la 1 ^{re} secondaire, mettre en place des mesures d'accompagnement pour les élèves susceptibles de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires			Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> Planifier des rencontres d'accompagnement avec la conseillère en orientation dès la 1^{re} année du secondaire pour les élèves ciblés : information sur les choix de programme, voir les possibilités à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une structure d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> Parmi les élèves ciblés, taux de rétention : passage à un programme spécialisé ou passage en troisième ou quatrième secondaire selon l'âge de l'élève Le nombre d'élèves rencontré 	<ul style="list-style-type: none"> Un portfolio a été créé pour tous les élèves de 1^{re} secondaire. 	
<ul style="list-style-type: none"> Offrir du soutien personnalisé dans les matières de base 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une structure d'accompagnement des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Nature du moyen mis en place et fréquence 	<ul style="list-style-type: none"> Tuteur individuel pour une quarantaine d'élèves Participation au projet ACCES (U.L.) 	

<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un suivi régulier par le biais d'un tuteur individuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la structure du tutorat 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres selon les besoins, allant d'une fois/semaine à une fois/mois. • 2.8 périodes cycle consacrées pour + ou – 6 à 8 élèves.
<ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves ciblés à s'intégrer à la vie de l'école (scolaire et parascolaire), afin de développer son sentiment d'appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une gamme d'activités diversifiées qui répondent aux goûts des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des élèves dans l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des élèves à la coupe Typhon (env. 80 élèves) • Réalisation et présentation des projets de niveau par tous les élèves • Participation aux voyages de fin d'année (env. 120 participants) • Participation aux activités du conseil étudiant • Prestations d'élèves lors de galas • Local Oasis • Sport étudiant (9 équipes) • AVSEC

Section 3

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT DE L'ÉCOLE

CONVENTION DE PARTENARIAT

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 4,1

Assurer la mise en œuvre du plan d'action pour prévenir et traiter la violence, en lien avec les exigences du plan d'action ministériel, dans 100 % des établissements de la Commission scolaire, d'ici juin 2013.

Indicateur 4,1,1 :

Mettre en place une stratégie d'intervention en prévention et traitement de la violence dans toutes (100 %) les écoles.

Indicateur 4,1,2 :

Assurer l'application du plan d'action et du plan d'intervention relatifs aux mesures d'urgence dans tous (100 %) les établissements (écoles et centres) et bâtiments de la CSDD.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative pour la mise en place d'une stratégie d'intervention en prévention et traitement de la violence d'ici juin 2013 :

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative pour l'application du plan d'action et du plan d'intervention relatifs aux mesures d'urgence d'ici juin 2013 :

Objectifs spécifiques en lien avec la cible du but 4

Bilan du plan de réussite selon l'attente fixée par la direction générale :

L'an dernier, nous avons modifié nos règles de vie afin de mieux baliser ce qu'est l'intimidation. Cette démarche sera complétée par la mise en place du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

En ce qui concerne les mesures d'urgence, un comité a commencé le travail afin de mettre en place des procédures relatives aux mesures d'urgence. Les membres du comité auront la chance de continuer leurs travaux avec l'aide d'une personne ressource embauchée par la commission scolaire.

Objectif spécifique :	Maintenir un climat sain et sécuritaire			Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le vouvoiement dans l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Information aux élèves et respect de la règle de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'élèves qui utilisent le vouvoiement 	<ul style="list-style-type: none"> Le vouvoiement est une pratique bien établie dans l'école 	
<ul style="list-style-type: none"> Mandater deux personnes responsables du volet «non-violence» : lancer une campagne de sensibilisation par rapport à la violence à l'école (slogan, affichage, conférences, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des divers moyens 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'élèves qui ont un sentiment de bien-être et de sécurité à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> 93 % des élèves ont répondu se sentir en sécurité à l'école. On note cependant que près de 30 % des élèves disent avoir été victimes de violence verbale ou sociale, exprimée surtout dans les couloirs et dans les casiers. De ces 30 %, 19 % disent avoir rapporté la situation à un adulte qui est intervenu alors que 12 % n'en ont pas parlé. Il faut continuer à développer le comité de la non-violence 	
<ul style="list-style-type: none"> Rencontres ponctuelles d'élèves ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir des intervenants disponibles pour faire cette démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'élèves rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres de tous les élèves associés à des gestes ou paroles d'intimidation (par la TES et/ou la direction) Suivi fait auprès des parents 	
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les périodes d'ouverture du local Oasis 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture à tous les midis 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de jours 	<ul style="list-style-type: none"> Le local est ouvert de 3 à 4 midis par semaine. Cette année, il est ouvert 5 midis. 	
<ul style="list-style-type: none"> Établir le service de pairs aidants pour faciliter l'intégration d'élèves ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le service et former les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pairs aidants offrant le service/nombre d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Non réalisé ; service à revoir 	

		ciblés	
--	--	--------	--

Autres objectifs spécifiques en lien avec le but 4

Objectif spécifique :	Mettre en place un plan d'action et d'intervention relatif aux mesures d'urgence			Bilan
	Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi	
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre de formation pour tout le personnel par la Police de Québec Mettre en place un comité d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité du formateur du service de police Définir les objets de travail et planifier un échéancier des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de la rencontre Comité, nombre de rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur le tireur actif donnée à tout le personnel par le service de police Comité formé de 7 personnes. Tenue de 3 rencontres
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide d'intervention en situation d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir les gabarits par le service des ressources matérielles 	<ul style="list-style-type: none"> Création du guide 	<ul style="list-style-type: none"> Trousse de police réalisée en collaboration avec le service de police Collaboration d'un expert externe pour la prochaine année scolaire
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un outil de référence synthèse en lien avec les situations d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Temps de réflexion et collaboration d'une personne ressource pour nous aider à la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Présence des outils de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Guide d'intervention en cas de situation d'urgence en cours de réalisation.
	<ul style="list-style-type: none"> Présenter le guide d'intervention et de l'outil synthèse à tout le personnel de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et appropriation du guide et des outils de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'une rencontre d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation à tout le personnel une fois complété

Section 4

SUIVI DES ÉLÈVES SORTANT DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CONVENTION DE PARTENARIAT

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif 5.1 :

Augmenter de 20 %, d'ici juin 2013, le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, pour une première fois, dans l'un ou l'autre des centres de formation professionnelle des régions 03-12, ou du Québec, élèves provenant des écoles secondaires et du centre d'éducation des adultes de la CSDD

Indicateur 5.1.2 :

Augmenter de 20 % le nombre d'élèves (de moins de 20 ans) de la CSDD qui choisissent la formation professionnelle et s'y inscrivent, pour une première fois, dans l'un ou l'autre des centres de formation professionnelle (CFP) du réseau public des régions 03-12, ou du Québec :

- provenant des écoles secondaires : de xx à yy
- provenant du centre d'éducation des adultes : xx à yy

Indicateur 5.1.3 :

Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sortis sans diplôme ou sans qualification à des formations menant au DES, à un DEP, à un CFMSS ou à un CFPT

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Cible de la convention de gestion et de réussite éducative

Attentes quant à l'augmentation du nombre d'élèves (de moins de 20 ans) qui choisissent la formation professionnelle et s'y inscrivent, pour une première fois, dans l'un ou l'autre des centres de formation professionnelle (CFP) du réseau public des régions 03-12, ou du Québec:

Bilan du plan de réussite selon l'attente fixée par la direction générale :

La conseillère d'orientation offre plusieurs activités qui permettent aux élèves de découvrir les différents parcours de formation.

Objectif(s) du projet éducatif en lien avec le but 4 :

Orientation : Permettre à chaque élève de développer son plein potentiel

Objectif Offrir une diversité de services adaptés aux besoins des élèves

Objectifs spécifiques en lien avec la cible du but 5

Objectif spécifique :	Offrir une diversité de services (service d'enseignement et complémentaire) adaptés aux besoins des élèves			Bilan
Actions à réaliser	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> • Informer l'ensemble des élèves des divers parcours de formation auxquels ils ont accès. • Planifier des rencontres d'accompagnement avec la conseillère en orientation dès la 1^{re} année du secondaire pour les élèves ciblés : information sur les choix de programme, voir les possibilités à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres d'information organisées par la conseillère en orientation 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des rencontres • Nombre d'élèves rencontrés et fréquence des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • En 1^{re} secondaire : Activité de groupe et individuelle. Logiciel « J'me pif un secondaire ». (Connaissance de soi) • En 2^e secondaire : Activité de groupe et individuelle. Logiciel « J'me pif un secondaire ». (Connaissance du système scolaire.) • En 3^e secondaire : Activité de groupe et individuelle. (Visite au centre de formation professionnelle, visite à l'olympiade de la formation technique et professionnelle, test de personnalité, activité sur le C.V., choix de cours). • Mosaique des passions 	

